

## Note relative à l'analyse financière prospective 2010-2013 de la Ville de Briançon

Au 31 décembre 2009 (données issues du compte administratif anticipé, après retraitement de certains mouvements exceptionnels), la Ville de Briançon affichait **une situation financière « instantanée » extrêmement contrainte**.

Celle-ci se caractérisait par :

- une **solvabilité très dégradée** (capacité de désendettement de **52,8 ans**, pour un plafond classiquement fixé à 15 ans), laquelle rend inenvisageable un recours à l'emprunt, dans les années à venir, pour financer les investissements communaux,
- un **taux d'épargne brute** – témoin de l'aisance de la section de fonctionnement – **proche du seuil d'alerte (6,5%** pour un plancher fixé empiriquement à 7%).

Dans ce contexte, la prospective menée par le Cabinet Michel Klopfer se fixe pour objectif non de déterminer les conditions d'un retour à une situation financière acceptable – manifestement inenvisageable à un horizon de quelques exercices budgétaires – mais de définir les « leviers » financiers à « actionner » pour restaurer un potentiel d'investissement minimal sur la période 2010-2013.

Ses conclusions sont les suivantes :

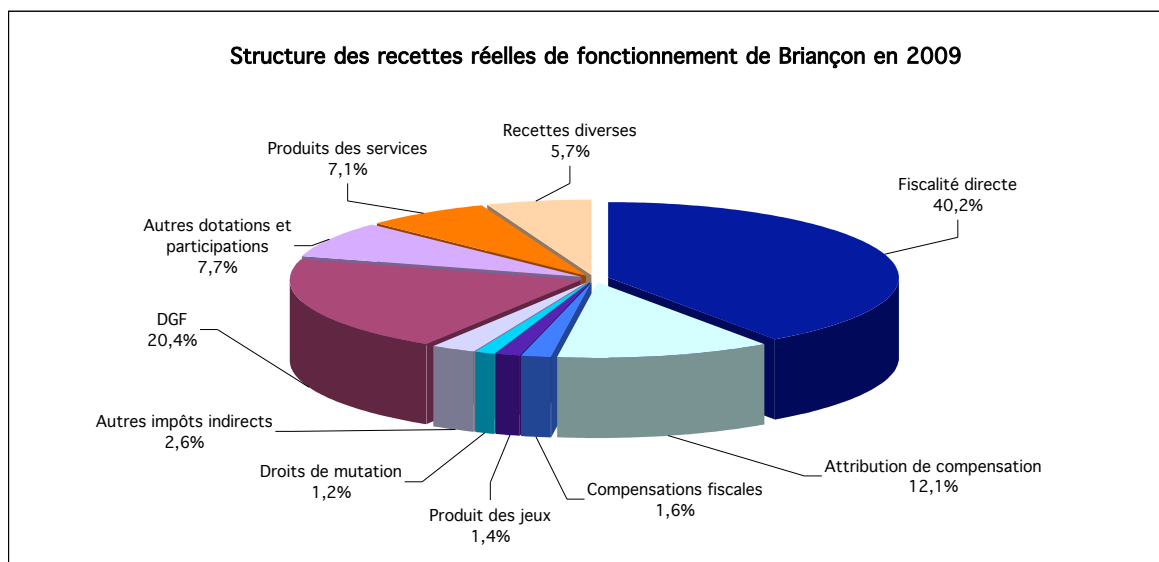
- 1) La priorité de la Ville dans les années à venir sera de **veiller à tenue de son fonctionnement courant**, afin de **dégager une épargne nette** (après couverture de l'annuité en capital de la dette) **positive** entre 2010 et 2014.
- 2) Or, dans la mesure où, en l'absence de toute action sur les taux d'imposition (nettement supérieurs à la moyenne de la strate), ses recettes courantes ne devraient guère progresser au-delà de l'inflation dans les années à venir, **cet effort de maîtrise de la section de fonctionnement devra vraisemblablement passer par un « gel » des dépenses de fonctionnement (hors frais financiers) dans les quatre années à venir**.

- 3) Mais cette action devra être combinée avec d'autres mesures visant à assouplir les contraintes pesant sur la capacité d'investissement de la Ville : **allongement de la dette, en particulier des 44 M€ d'encours détenus auprès de Dexia** (sans majoration parallèle du taux d'intérêt moyen et du risque), **apurement préalable du fonds de roulement** (1 M€) accumulé fin 2009, ...
- 4) Au final, la combinaison de ces divers « leviers » financiers permettrait à la Ville de générer entre 2010 et 2014 une capacité d'investissement *nette* (avant subvention et fonds de concours éventuels, cessions, ...) de **6,2 M€**, soit **1,6 M€ annuel**.

### *1 – Synthèse des hypothèses retenues pour bâtir les comptes administratifs prévisionnels de la Ville*

L'analyse prospective repose sur la construction de comptes administratifs – et non de budgets – prévisionnels, eux seuls permettant d'apprécier finement l'évolution de la situation financière de la Ville ainsi que sa capacité d'investissement effective.

- La progression des recettes réelles de fonctionnement de Briançon, *en l'absence de tout ajustement fiscal*, ne devrait guère excéder **un étiage de +1% à +2% par an** dans les années à venir, soit peu ou prou le niveau de l'inflation prévisionnelle sur la période.



- **Aucun relèvement des taux des trois taxes « ménages » levées par la Ville n'est envisagé dans le cadre de la prospective.** De fait, les taux appliqués en 2009 sur le territoire communal représentaient entre 120% (taxe d'habitation) et 300% (foncier non bâti) de ceux pratiqués en moyenne au sein de la strate démographique.

- Dans ce contexte, la progression des produits de fiscalité directe dépendra exclusivement du dynamisme (plutôt significatif par le passé) des bases d'impôts « ménages ». Les hypothèses suivantes retenues, après reconduction forfaitaire de 30 k€ de rôles supplémentaires dans les comptes prévisionnels, conduisent à une indexation moyenne de **+3,9% par an**, dont 1,5% de revalorisation forfaitaire..
- **Sa DGF, qui a déjà abandonné 0,1 M€ en 2008 puis en 2009, devrait se réduire encore dans les années à venir** – ce pour plusieurs motifs, tant macro- que microéconomiques.
  - Un régime de rigueur (règle dite du « zéro volume » qui est également mise en œuvre pour les dépenses de l'Etat) est aujourd'hui appliqué aux concours aux collectivités locales, dont l'indexation *globale* est adossée à l'inflation prévisionnelle (inscrite en loi de finances initiale). Au sein de cette enveloppe, certains concours sont gelés ou sont même réduits pour financer la croissance d'autres transferts plus dynamiques (dotation d'aménagement des communes jusqu'à présent). Au surplus, un scénario encore plus pessimiste n'est pas à exclure, dans lequel l'Etat, confronté à de sérieuses difficultés budgétaires, réviserait à la baisse l'indexation des dotations aux collectivités.
  - La dotation forfaitaire dont bénéficie Briançon est dominée (68%) par une part « garantie » (mise en place lors de la réforme de 2004/2005), qui a fait l'objet de deux réfections successives de -2% en lois de finances pour 2009 et pour 2010. Selon toute vraisemblance, de nouvelles baisses de cette composante de la DGF interviendront en 2011 et par la suite.
  - En revanche, Briançon ne bénéficie plus qu'aucun concours péréquateur : la Ville a en effet perdu son éligibilité à la dotation de solidarité urbaine en 2008.

Dans ce contexte, les hypothèses retenues déterminent une baisse de **-1,1%** chaque année de la DGF servie à Briançon. Sur la même période, les attributions de DGD ainsi que les produits d'amendes de police sont **figés** à leur niveau de 2009. Les compensations fiscales utilisées comme variables d'ajustement de l'enveloppe normée (taxe professionnelle et foncier bâti principalement) enregistrent une réfaction annuelle de **-10%**.

- **Plusieurs autres ressources courantes communales sont au mieux inertes, au pire très incertaines.**
  - En l'absence de tout nouveau transfert de charges ou de révision de son montant (dans certaines conditions de majorité), **l'attribution de compensation versée chaque année par la Communauté de communes du Briançonnais est supposée figée à 2,7 M€.**

- Un risque conséquent pèse sur le devenir du prélèvement effectué sur le produit des jeux du casinotier, dans le cadre du renouvellement du contrat de délégation de service public. **Une (possible) réduction du taux de prélèvement de 10% à 0,5% conduirait toutes choses égales par ailleurs à une forte minoration de cette recette**, de **310 k€** attendus en 2009 à **91 k€** en 2010, lesquels sont prudemment figés ensuite.
  - La Ville de Briançon a enfin enregistré en 2008 et 2009 une **forte baisse de ses droits de mutation** (-21% puis -35%, soit une baisse un peu plus marquée que dans d'autres communes démographiquement comparables). Le produit perçu en 2009 (**0,27 M€**) est **reconduit** en 2010. Par la suite, l'hypothèse retenue est celle d'un rendement annuel moyen de **0,36 M€**.
- Les dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts) sont traitées **globalement** dans le cadre de la prospective, par souci de clarté. Deux hypothèses sont successivement retenues :
- Une indexation de **+3% par an** (soit une progression en volume de +1,5% au-delà de l'inflation prévisionnelle) est d'abord appliquée.
  - **Mais celle-ci sera également modulée**, afin de viabiliser les scénarios testés au sein de la prospective.

Les frais financiers acquittés par la Ville sur les emprunts en place sont déduits des échéanciers et des anticipations de marché, sans intégrer à ce stade le risque lié à une dérive de ces charges au-delà des actuelles anticipations de marché (surcoût cumulé de 1,3 M€ d'ici à 2013, en cas d'évolution défavorable de plusieurs indicateurs de marché : inflation, Euribor, pente de la courbe des taux, ...).

- Les recettes d'investissement dont bénéficiera la Commune dans les années à venir pour financer ses dépenses de long terme seront par définition limitées.
- **Aucun nouvel emprunt** n'est inscrit dans les comptes prévisionnels, compte tenu du niveau très dégradé de la solvabilité communale (cf. *supra*).
  - Quelques ressources « définitives » sont néanmoins prises en compte (amendes de police et produits de taxe locale d'équipement) pour un montant annuel de **0,31/0,32 M€**.
  - Briançon bénéficiera enfin de **retours du FCTVA**, correspondant chaque année à 15,5% de 90% des dépenses jugées éligibles mandatées en *n-1*.

- Les dépenses d'investissement sont présentées dans le cadre de la prospective en termes *nets* de subventions et de cessions.

Elles sont traitées en deux temps, sur le modèle des dépenses de fonctionnement.

- L'effort d'investissement de la Commune est d'abord simulé à partir de **l'ensemble des engagements pris par celle-ci**, tels que recensés sur la base des informations disponibles à ce jour (restes à réaliser de l'exercice 2009, projets envisagés en partenariat avec l'UNESCO, Contrat de redynamisation des sites de défense conclu parallèlement à la fermeture du CNAM, ...), augmenté d'une enveloppe d'équipements courants de maintien en état du patrimoine fixée au bas niveau de 100 €/habitant/an.

	2010	2011	2012	2013
Engagements pris : UNESCO et CNAM	1,05	1,05	1,05	0,18
RAR de l'exercice <i>n-1</i>	1,26			
Investissements courants	1,39	1,39	1,39	1,39
Apurement dette quartier Collaud	0,30	0,30	0,30	0,30
Apurement dette parkings Aigle bleu	2,50			
<b>Total investissements nets</b>	<b>6,50</b>	<b>2,74</b>	<b>2,74</b>	<b>1,87</b>

L'effort d'investissement de Briançon atteindrait alors **13,9 M€ nets** sur la période 2010-2013, soit une enveloppe moyenne annuelle proche de **3,5 M€ nets**.

- **Ces montants sont ensuite ajustés** afin d'assurer la viabilité des scénarios prospectifs : est alors estimé le potentiel d'investissement net de la Commune dans les années à venir, conformément à l'objectif assigné à l'analyse.

Les dépenses afférentes au remboursement en capital de la dette sont également intégrées à la prospective, à partir des échéanciers des emprunts en place (y compris la dette SAUR et Pralong). Une hypothèse d'allongement de l'encours détenu par la Ville auprès de Dexia sera également testée dans la prospective (réduction de 1,9 M€ en cumulé des annuités en capital acquittées par la Ville entre 2010 et 2013).

## 2 – Résultats de l'analyse financière prospective

Deux scénarios sont successivement envisagés.

- Un premier scénario, ou scénario de base, reprend les principales hypothèses détaillées *supra*, *avant ajustement* :

- recettes de fonctionnement : entre **+1%** et **+2%** selon les exercices ;
  - dépenses de fonctionnement (hors intérêts) : **+3% par an** (+2,1% après intérêts) ;
  - investissements : enveloppe annuelle moyenne de **3,5 M€ nets** de subventions et de cessions ;
- Un second scénario, ou scénario d'ajustement, a pour objet de déterminer, en « jouant » sur les principales variables d'ajustement identifiées (dépenses de fonctionnement, effort d'investissement, rythme d'amortissement de la dette, ...), une stratégie financière (parmi diverses combinaisons envisageables) permettant de préserver un potentiel d'investissement minimal dans les années à venir.
- Le scénario de base conduirait sans la moindre ambiguïté à une **impasse**, et ce dès 2010 :
- 13,9 M€ d'investissements nets seraient donc à financer entre 2010 et 2014.
  - Or, sur cette même période, la Ville ne dégagerait que 0,5 M€ de ressources nettes cumulées, après couverture de l'annuité des emprunts en place.

**Moyens de financement des investissements nets : cumuls 2010-2013**

Epargne nette	-3,4 M€
Recettes définitives hors cessions & subventions	2,9 M€
Fonds de roulement	1,0 M€
<b>Total</b>	<b>0,5 M€</b>
<b>Investissement net des subvention / cessions hors dette</b>	<b>13,9 M€</b>
<b>Différentiel</b>	<b>-13,3 Me</b>

Résultats de l'analyse financière prospective 2007-2013							
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes réelles d'exploitation	20,8	21,3	22,3	22,4	22,9	23,3	23,7
Variation		+2,1%	+4,6%	+0,5%	+2,1%	+1,8%	+1,9%
. dont fiscalité directe (hors compensations)	8,3	8,7	9,0	9,4	9,8	10,1	10,6
. dont DGF	4,8	4,7	4,6	4,5	4,5	4,4	4,4
. dont attribution de compensation	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7
Dépenses réelles d'exploitation	15,8	16,1	17,4	17,9	18,5	19,0	19,6
Variation		+1,6%	+8,6%	+2,8%	+3,0%	+3,0%	+3,0%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>5,0</b>	<b>5,2</b>	<b>4,8</b>	<b>4,4</b>	<b>4,4</b>	<b>4,2</b>	<b>4,1</b>
Variation		+3,6%	-7,6%	-7,7%	-1,3%	-3,2%	-3,2%
Résultat financier	-3,6	-3,6	-3,3	-2,7	-2,8	-3,0	-3,0
Variation		+1,0%	-6,8%	-18,8%	+4,6%	+4,8%	+0,7%
<b>Epargne brute</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>
Variation		+9,8%	-9,5%	+17,6%	-10,5%	-17,8%	-12,4%
Remboursement en capital de la dette	2,4	1,7	1,9	2,1	2,2	2,3	2,4
Variation		-28,2%	+8,3%	+13,4%	+4,4%	+4,6%	+4,4%
<b>Epargne nette</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,7</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,3</b>
Variation		-89,2%	+299,0%	-2,2%	+70,6%	+56,7%	+25,0%
Investissements	7,0	4,0	7,7	6,5	2,7	2,7	1,9
Variation		-43,1%	+92,7%	-15,1%	-57,9%	+0,0%	-31,7%
Recettes définitives	6,4	2,2	6,4	0,8	0,8	0,7	0,7
Variation		-65,3%	+188,9%	-88,0%	+7,6%	-20,8%	+0,4%
Emprunts	0,0	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation							
Variation du fonds de roulement	-1,5	-1,8	+2,1	-6,1	-2,6	-3,1	-2,5
<b>Dettes bancaires au 31/12</b>	<b>77,3</b>	<b>75,6</b>	<b>77,4</b>	<b>75,3</b>	<b>73,1</b>	<b>70,8</b>	<b>68,4</b>
Variation		-2,2%	+2,4%	-2,7%	-2,9%	-3,2%	-3,4%
<b>Taux d'épargne brute</b>	<b>7,0%</b>	<b>7,5%</b>	<b>6,5%</b>	<b>7,6%</b>	<b>6,7%</b>	<b>5,4%</b>	<b>4,6%</b>
<b>Taux d'autofinancement des investissements</b>	<b>21,1%</b>	<b>40,8%</b>	<b>19,1%</b>	<b>26,5%</b>	<b>56,3%</b>	<b>46,3%</b>	<b>59,4%</b>
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>52,4</b>	<b>46,6</b>	<b>52,8</b>	<b>43,7</b>	<b>47,4</b>	<b>55,8</b>	<b>61,6</b>

• Un ajustement des hypothèses envisagées dans le cadre du scénario de base est donc incontournable. Parmi une multitude de combinaisons financières possibles en théorie, un scénario viable pourrait consister à cumuler :

- Une réduction des investissements à 1,6 M€ annuels moyens nets (y compris les restes à réaliser 2009 et les dépenses liées, en 2010, à l'apurement de la dette Aigle bleu et Collaud) sur la période 2010-2013, ce qui supposera alternativement de diminuer ou de décaler certaines dépenses ou de trouver des ressources complémentaires ;
- Le rallongement sur 30 ans sans surcoût de taux (susceptible de peser défavorablement sur l'épargne nette et donc de neutraliser les « gains » escomptés en termes de capacité d'investissement supplémentaire) des 44 M€ d'encours Dexia ;

- Un gel en valeur des dépenses de fonctionnement (hors intérêts).

Moyens de financement des investissements nets : cumuls 2010-2013

Epargne nette	3,1 M€
Recettes définitives hors cessions & subventions	2,2 M€
Fonds de roulement	1,0 M€
<b>Total</b>	<b>6,2 M€</b>

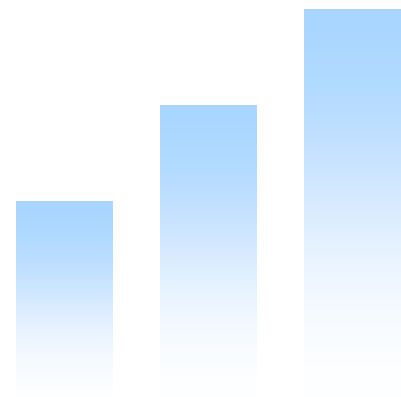
Investissement net des subvention / cessions hors dette	6,2 M€
---	--------

Différentiel	0,0 M€
--------------	--------

Résultats de l'analyse financière prospective 2007-2013

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes réelles d'exploitation	20,8	21,3	22,3	22,4	22,9	23,3	23,7
Variation		+2,1%	+4,6%	+0,5%	+2,1%	+1,8%	+1,9%
. dont fiscalité directe (hors compensations)	8,3	8,7	9,0	9,4	9,8	10,1	10,6
. dont DGF	4,8	4,7	4,6	4,5	4,5	4,4	4,4
. dont attribution de compensation	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7
Dépenses réelles d'exploitation	15,8	16,1	17,4	17,4	17,4	17,4	17,4
Variation		+1,6%	+8,6%	+0,0%	+0,0%	+0,0%	+0,0%
<b>Epargne de gestion</b>	<b>5,0</b>	<b>5,2</b>	<b>4,8</b>	<b>4,9</b>	<b>5,4</b>	<b>5,8</b>	<b>6,2</b>
Variation		+3,6%	-7,6%	+2,3%	+9,7%	+7,6%	+7,4%
Résultat financier	-3,6	-3,6	-3,3	-2,7	-2,8	-3,0	-3,0
Variation		+1,0%	-6,8%	-18,3%	+4,0%	+5,3%	+1,4%
<b>Epargne brute</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>2,2</b>	<b>2,6</b>	<b>2,8</b>	<b>3,2</b>
Variation		+9,8%	-9,5%	+49,3%	+16,8%	+10,2%	+13,9%
Remboursement en capital de la dette	2,4	1,7	1,9	2,1	1,8	1,8	1,9
Variation		-28,2%	+8,3%	+14,8%	-17,1%	+4,2%	+4,1%
<b>Epargne nette</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>
Variation		-89,2%	+299,0%	-113,0%	+1422,4%	+23,6%	+32,5%
Investissements	7,0	4,0	7,7	1,6	1,6	1,6	1,6
Variation		-43,1%	+92,7%	-79,7%	+0,0%	+0,0%	+0,0%
Recettes définitives	6,4	2,2	6,4	0,8	0,5	0,5	0,5
Variation		-65,3%	+188,9%	-88,0%	-39,6%	+0,6%	+0,6%
Emprunts	0,0	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation							
Variation du fonds de roulement	-1,5	-1,8	+2,1	-0,7	-0,3	-0,1	+0,2
<b>Dette bancaire au 31/12</b>	<b>77,3</b>	<b>75,6</b>	<b>77,4</b>	<b>75,3</b>	<b>73,5</b>	<b>71,7</b>	<b>69,8</b>
Variation		-2,2%	+2,4%	-2,8%	-2,4%	-2,5%	-2,7%
<b>Taux d'épargne brute</b>	<b>7,0%</b>	<b>7,5%</b>	<b>6,5%</b>	<b>9,7%</b>	<b>11,1%</b>	<b>12,0%</b>	<b>13,4%</b>
<b>Taux d'autofinancement des investissements</b>	<b>21,1%</b>	<b>40,8%</b>	<b>19,1%</b>	<b>140,6%</b>	<b>164,3%</b>	<b>181,0%</b>	<b>206,1%</b>
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>52,4</b>	<b>46,6</b>	<b>52,8</b>	<b>34,4</b>	<b>28,7</b>	<b>25,4</b>	<b>21,7</b>

*NB : Les deux scénarios n'intègrent à ce stade aucun risque lié à la dégradation des produits structurés et aux conditions financières de reprise du patrimoine par le nouveau délégataire du Casino.*



6, rue du Général de Larminat • 75015 PARIS  
Tél : 01.43.06.08.10 • Fax : 01.47.34.15.83  
[cmk@cabinetmichelklopper.fr](mailto:cmk@cabinetmichelklopper.fr)  
[www.cabinetmichelklopper.fr](http://www.cabinetmichelklopper.fr)